



cyberpresse.ca

leSoleil obtient **la plus forte** augmentation de lecteurs au Canada !

Source: NADbank 2008/2007

Publié le 14 mai 2009 à 16h24 | Mis à jour le 14 mai 2009 à 16h27

Québec double les tests à l'incinérateur



Doubler le nombre de tests à l'incinérateur représente une dépense supplémentaire de 60 000 \$.

Photothèque Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve



Pierre-André Normandin

Le Soleil

(Québec) La Ville de Québec double le nombre de tests effectués à l'incinérateur pour éviter les dépassements dans l'émission de particules toxiques.

À l'automne 2008, un four avait relâché d'importantes quantités de dioxines et furannes lors de son démarrage, dépassant de façon «très importante» les normes en place. La procédure pour démarrer les fours avait dû être changée pour éviter de tels épisodes polluants.

Pour s'assurer que la situation reste sous contrôle, la conseillère Anne Beaulieu (Vieux-Limoilou) avait demandé en avril à la Ville de doubler le nombre de tests, ce qui représente une dépense supplémentaire de 60 000 \$. L'administration Labeaume a accepté cette demande mercredi et décidé de faire huit tests d'échantillonnage, dont deux au démarrage. Selon les résultats obtenus en 2009, leur nombre pourrait être ramené à quatre, avec au moins un test au démarrage.

«Je pense que les citoyens de Limoilou méritaient ça, s'est emballée Anne Beaulieu. Ça va assurer un meilleur suivi environnemental parce que ç'a été un choc quand on a appris que l'incinérateur dépassait les normes au

moment du démarrage.»

Cyberpresse vous suggère

© 2000-2009 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.